

Plan mal-être : l'Adasea lance une nouvelle offre d'accompagnement

Le 26 juin dernier, lors du comité plénier marnais du plan interministériel du mal-être en agriculture, une nouvelle offre d'accompagnement a été lancée dans le cadre de la prévention primaire.

Mieux vaut prévenir que guérir, autrement dit mieux vaut tout mettre en œuvre pour éviter aux exploitants agricoles et viticoles et à leurs salariés de se retrouver dans une situation de mal-être au travail. C'est l'objectif de la prévention primaire du Plan Interministériel du mal-être en Agriculture (PMEA) décliné dans chaque département. Dans la Marne, un certain nombre d'actions ont déjà été réalisées de-

puis deux ans, notamment une conférence à la Foire de Châlons-en-Champagne en 2024 pour porter à la connaissance des exploitants les parcours d'accompagnement existants et pour les sensibiliser sur les enjeux de la détection pour prévenir ce mal-être. Pour poursuivre cet objectif de prévention primaire, l'Adasea, chef de file du comité technique du PMEA pour la Marne, lance une nouvelle offre d'accompagnement, soutenue financièrement par la CCMSA et Agrica. Cette offre destinée aux exploitants agricoles et viticoles ainsi qu'à leurs salariés comprend trois volets (formation, médiation, coaching) afin de répondre à la diversité des situations et des besoins.

Formation, médiation, coaching

Retrouvez tous les détails de chacun des volets en scannant ce QR code.



Formation, médiation, coaching

La formation « soigner ses relations entre associés et/ou salariés » a pour objectif de connaître son propre fonctionnement et ses réactions, développer ses compétences en communication interpersonnelle, identifier ses objectifs personnels et construire un projet collectif, s'approprier des outils



d'organisation du travail en commun, savoir anticiper et désamorcer les conflits.

La médiation est un processus de résolution de conflits dans lequel une tierce personne neutre, appelée médiateur, facilite la communication entre les parties en désaccord. Elle s'adresse aux exploitants qui font face à des difficultés de communication ou à des ten-

sions avec leurs associés ou avec leurs salariés. Elle permet de prévenir ou résoudre les tensions, restaurer le dialogue, reconstruire une relation de coopération.

Le coaching est un outil puissant d'accompagnement humain et stratégique qui vous permettra de définir clairement vos objectifs, d'identifier les moyens pour les atteindre et ainsi de vous

sentir plus serein dans votre travail. Un coaching individuel peut vous aider à améliorer la gestion de votre exploitation. Le proposer à vos salariés peut également les aider à mieux appréhender les attentes que vous avez envers eux, à clarifier leur positionnement au sein de la structure et à les fidéliser.